

## DES NOUVELLES DU PALAIS

(Non, ce n'est pas de l'Elysée qu'il est question mais du Palais de la Découverte)

**D**epuis l'appel lancé il y a deux mois par Evelyne Cheigny sur la liste CRAP, vous avez été nombreux à signer la pétition pour sauver cet extraordinaire musée des sciences menacé par la RGPP (Révision générale des politiques publiques). Cette pétition est en fait déjà ancienne puisqu'elle a été lancée en 2004 ; un peu en sommeil, elle a été relancée il y a quelques mois car les menaces se sont faites plus précises et pressantes. Une autre pétition a été lancée le mois

dernier par des chercheurs. Les deux pétitions fusionnent et ont recueilli à ce jour 60 000 signatures.

Les faits : le Conseil de Modernisation des politiques publiques a décidé la fusion du Palais de la Découverte et de la Cité des Sciences et de l'Industrie. La décision devrait être actée le 15 juillet pour un effet au 1<sup>er</sup> janvier 2009. C'est, à terme, la disparition pure et simple du Palais qui est programmé et dans le quasi immédiat l'identité même du Palais qui est menacée.

### Une simple question de récupération de locaux

Pourquoi cette décision ? Parce que le Grand Palais a des velléités d'extension : suite à la création, en 2007, de l'EPIC (Etablissement Public Industriel et Commercial) Grand Palais, en charge de la gestion de l'ensemble du bâtiment, un échange de locaux a été décrété par le ministère de la culture entre le Grand Palais et le Palais de la découverte, ce dernier rétrocédant le "salon d'Honneur" au Grand Palais au profit de salles actuellement aménagées en bureaux. Le Grand Palais aimerait bien aussi récupérer le hall d'entrée pour s'en faire un nouvel accès ouest vers les commerces de luxe qu'il souhaite installer : depuis juin 2007, le premier d'entre eux est un restaurant de luxe...

Depuis 20 ans, la Cité des Sciences et de l'Industrie et le Palais de la découverte sont à la fois différents et complémentaires. La Cité est un EPIC sous double tutelle des ministères de la

Recherche et de la Culture. Les personnels sont embauchés sous contrats de droit privé. Le Palais est un EPSCP (Etablissement Public à caractère Scientifique Culturel et Professionnel) sous la tutelle du ministère de la Recherche, mais dont le budget est passé sous le contrôle du ministère de la Culture. Les personnels sont des fonctionnaires (emplois des universités), des contractuels de droit public (CDD ou CDI), des vacataires, et nombre de thésards effectuent leur monitorat au Palais. Leurs missions sont complémentaires : le Palais présente les fondamentaux de la science et de la recherche actuelle alors que la Cité présente la science dans son actualité et ses avancées. Etant donné l'écart entre les moyens dont dispose le Palais et ceux dont dispose la Cité et la volonté du ministère de la Culture, il y a fort à parier que peu à peu le Palais disparaîtra ; surtout si le site du Palais déménage à la Cité ce que, rappelons-le, l'EPIC Grand Palais espère dans un proche avenir.

### Une perte pour la pédagogie, un scandale financier

Outre la perte immense que cela représenterait pour la pédagogie des sciences et les difficultés que risquent de connaître les personnels du Palais dans leurs statuts, leurs fonctions et leurs carrières, il faut savoir que cette mesure serait un scandale financier : l'Etat a englouti 200 millions pour consolider les fondations du Grand Palais, l'Etat a englouti 100 millions pour rénover les façades du Grand Palais (travaux en cours), l'Etat refuse de dépenser 80 millions pour la rénovation des salles du Palais de la découverte au profit de la création d'une grande galerie commerçante n'abritant que des commerces de luxe. Les banques auxquelles l'EPIC Grand Palais emprunte salivent à l'avance... Et ce alors que le personnel du Palais de la découverte se bat pour obtenir des pouvoirs publics un budget de rénovation globale du

bâtiment (80 millions alors que le seul ravalement des façades coûte 100 millions) et le maintien de l'autonomie du Palais de la découverte, de sa spécificité de médiation humaine, de ses locaux nécessaires à l'organisation de démonstrations et expériences.

Les personnels du Palais multiplient les actions pour se faire entendre (Trois journées d'entrée gratuites fin juin offertes par les personnels et la direction par ex.). Le Conseil de Paris a voté plusieurs vœux, des élus ont posé des questions écrites à la ministre de la culture ou à la ministre de la recherche et attendent encore les réponses. Les ministres de tutelle sont sourds et aveugles. Ils ne savent apparemment ni lire, ni écrire, seulement compter.

**Montrons-leur qu'on ne laissera pas saboter ce lieu magnifique et indispensable, créé par Jean Perrin il y a 71 ans. Gardons à nos élèves cette possibilité de découvrir, comprendre et aimer les sciences.**

Dominique GUY

Pour signer la pétition et se tenir au courant de l'évolution de cette lutte :  
<http://palais-decouverte.eitic.org>